



Secrétariat de la Conférence Régionale
de la Santé et de l'autonomie Provence-Alpes-Côte d'Azur

Courriel : ARS-PACA-DEMOCRATIE-SANITAIRE@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 83 72 ou 83 74 ou 83 76

Télécopie : 04 13 55 85 09

Réf : 2014-09-22_sds_crr_csos_vf.docx

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22/09/2014

Compte-rendu de la réunion de la C.S.O.S. LUNDI 22 septembre 2014

de 13 h 15 à 18 h – Salle Camargues
132 boulevard de Paris
13 003 Marseille



Par message électronique du 9 septembre 2014, adressé aux membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS), et en copie à leurs suppléants, le doyen de la CSOS a invité les membres de la Conférence à se réunir le lundi 22 septembre 2014 à 13 heures au siège de l'ARS PACA dans la salle « Camargue », 132 boulevard de Paris, 13 003 Marseille.

1° - Composition de la Réunion :

La CRSA, représentée par :

- Les membres de la Commission spécialisée de l'organisation des soins :

Nombre de présents : **32 votants (31 présents et 1 procuration)**. Le quorum¹ est donc atteint. (Feuille d'émargement en annexe)

- Le président de la CRSA : Christian DUTREIL (assiste à la séance mais ne prend pas part aux votes)

L'Agence Régionale de Santé représentée par :

La Direction Déléguée aux politiques régionales de santé représentée par le service démocratie sanitaire :

- Mme Marie LOPEZ – Responsable de la concertation institutionnelle
- Mme Isabelle ARZOUMIAN – Assistante du service
- M. Thierry THIMON – Interne en santé publique

La Direction « Offre de soins » :

- Mme Martine RIFFARD-VOILQUE – Directrice
- M. Emmanuel DE BERNIERES – Responsable du département de l'offre hospitalière
- Mme Aleth GERMAIN – Responsable du service Autorisation, contractualisation et coopération
- Mme Caroline POGAM – Responsable autorisations
- M. Hervé FROMENT – Gestionnaire autorisations
- Mme Marie-Thérèse SANTIAGO - Gestionnaire autorisations
- Mme Maguelone BRUNET - Gestionnaire autorisations

Les rapporteurs :

- Dr GRANEL DE SOLIGNAC
- Dr JACQUEME
- Mme ROVELLO

¹ Le quorum est atteint lorsque 22 personnes au moins sont présentes ou ont donné procuration.



2° - Ordre du jour :

- ✚ Election à la présidence et à la vice-présidence,
- ✚ Explications sur le fonctionnement de la commission,
- ✚ Avis sur 52 demandes d'autorisation,
- ✚ Questions diverses

La séance est ouverte à 13h15

3° - Election à la présidence et à la vice-présidence

M. COLLOT étant le membre le plus ancien, il préside le début de la séance.

Le président de la CRSA, M. DUTREIL, souhaite la bienvenue aux membres et leur apporte ses encouragements pour le travail à venir de la CSOS, travail important pour la vie des établissements et pour l'organisation de la santé dans la région.

Deux membres titulaires sont candidat à la présidence : M. BUDET et M. ESCOJIDO

Deux membres titulaires sont candidat à la vice-présidence : M. BOUFFIES et M. MALATERRE

- Les 2 candidats à la présidence se présentent (voir les allocutions en annexe de ce document)

Le vote a lieu à bulletin secret. Les résultats sont :

- M. ESCOJIDO : 27 voix (soit 84,3% des suffrages exprimés)
- M. BUDET : 5 voix

M. ESCOJIDO, membre du sous-collège 7b), est élu président de la CSOS.

- Les 2 candidats à la vice-présidence se présentent (voir les allocutions en annexe de ce document)

Le vote a lieu à bulletin secret. Les résultats sont :

- M. BOUFFIES : 11 voix
- M. MALATERRE : 20 voix (soit 64,5% des suffrages exprimés)
- Un vote blanc

M. MALATERRE, membre du collège 3), est élu vice-président de la CSOS.

4° - Explications sur le fonctionnement de la commission

Voir la présentation en annexe.

5° - Avis sur les demandes d'autorisation

DOSSIERS « AUTORISATIONS » SOUMIS A AVIS

En préambule, le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente le volet Imagerie médicale du SROS et les territoires concernés (document joint en annexe).

Sortie de M. Bouffiès

2014 A 059	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil scanographe	GIE MANOSCAN Centre hospitalier de Manosque Chemin Auguste Girard BP 60108 04101 Manosque Cedex	Cabinet d'Imagerie Médicale 751 avenue Georges Pompidou 04100 Manosque
------------	---	---	--

Rapporteur : M. BERNIER - Avis défavorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 31

Abstentions : 13

Défavorables : 17

Favorables : 1

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC lit le courrier adressé par le directeur du Centre hospitalier de Manosque en réponse à ses observations.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC précise qu'il a invité l'établissement à déposer un nouveau dossier lors d'une prochaine fenêtre.

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

2014 A 058	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	GIE IRM 04 Centre hospitalier Chemin Auguste Girard 04100 Manosque	Centre hospitalier de Digne les Bains Quartier Saint Christophe BP 213 04070 Digne les Bains
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GRENIER TISSERAND - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 31

Abstentions : 0

Défavorables : 1

Favorables : 30

M. JARDIN demande s'il est prévu d'embaucher des manipulateurs susceptibles de mettre en œuvre l'IRM.
 Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC précise que le dossier le prévoit ; des formations seront aussi prévues.
 M. DESCAMPS rappelle que le Centre hospitalier fonctionne sans radiologue et demande si la situation va évoluer.
 Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC rappelle que le problème de recrutement des radiologues hospitaliers publics est récurrent dans de nombreuses structures.
 Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC souligne que le Schéma Régional de l'Organisation des Soins (SROS) envisage pour cette raison, les coopérations et les regroupements de plateaux techniques.
 M. ALBARRAZIN rappelle qu'il y a déjà au Centre hospitalier de Digne un problème de recrutement des urologues.
 On doit se préoccuper de l'environnement des médecins.
 M. TREMOULET souligne le manque de main d'œuvre médicale.
 M. le Président soulève que la permanence des soins est un problème de fond.

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Retour de M. Bouffiès

2014 A 061	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil scanographe	Association Les Amis de la Transfusion Institut Arnault Tzanck Avenue Docteur Maurice Donat 06700 Saint Laurent du Var	Centre médico chirurgical de l'Institut Arnault Tzanck Avenue Docteur Maurice Donat 06700 Saint Laurent du Var
------------	---	---	--

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 32
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 32

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Sortie de M. Albarazin

2014 A 060	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique nucléaire d'une puissance de 1,5 Tesla	SA Clinique Saint George 2 avenue de Rimiez 06105 Nice cedex 2	Clinique Saint George 2 avenue de Rimiez 06105 Nice cedex 2
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr MATHIEU - Avis favorable
 Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 31
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 31

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Retour de M. Albarrazin

2014 A 062	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	GIE Imagerie Médicale Saint Jean Polyclinique Saint Jean 81 avenue du Dr Donat 06800 Cagnes sur Mer	Polyclinique Saint Jean 81 avenue du Dr Donat 06800 Cagnes sur Mer
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GUIVARCH - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 32

Abstentions : 7

Défavorables : 5

Favorables : 20

M. BUDET souhaite que le dossier soit revu dans une prochaine fenêtre.

Il remarque que les hôpitaux publics n'ont pas pu déposer de dossier puisqu'ils travaillent actuellement sur un projet médical de territoire.

Mme RIFFARD-VOILQUE souhaite que les avis comme les décisions de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur (ARS PACA) soient sécurisées.

M. POUDEX demande quels sont les établissements concernés.

M. BUDET précise que les Centres hospitaliers d'Antibes, de Cannes et de Grasse doivent déposer un projet médical de territoire demandé par l'ARS PACA au 1^{er} trimestre 2015.

Les hôpitaux publics doivent s'organiser.

Avis de la CSOS : Avis Favorable

**

Les dossiers 2014 A 068, 2014 A 065, 2014 A 070, 2014 A 072, 2014 A 073 sont présentés à la suite les uns des autres.

Les dossiers seront votés en suivant.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente le volet Imagerie médicale du SROS et les territoires concernés (document joint en annexe).

M. MALATERRE, vice-président de la CSOS, assure la présidence.

M. MALATERRE remarque qu'il est dommage que les scanners soient toujours soumis à autorisation.

Mme COVES, sur le dossier 2014 A 068, s'interroge sur les motivations de la mise en service d'un nouvel appareil scanographe à l'Hôpital privé Marseille Beauregard-Vert Coteau puisqu'il y en a déjà un.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC précise que le scanner de Beauregard est saturé. Il n'y a cependant pas de critère majeur par rapport aux autres dossiers déposés. Il y a des scanners à proximité (cliniques Vert Coteau et Chantecler).

Mme COVES souligne qu'il y a un engorgement pour passer un scanner dans cet établissement.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC rappelle que les patients peuvent être des patients externes à 90 % pour l'IRM notamment.

Le problème se pose plus pour les besoins propres de l'établissement en matière de cancérologie par exemple.

M. MALATERRE demande s'il y aura d'autres fenêtres de dépôts de demande d'autorisation pour l'Imagerie médicale.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC indique que les autorisations disponibles vont être accordées au cours de la présente commission.

La seule possibilité offerte serait de revoir les objectifs quantifiés de l'Offre de soins (OQOS) lors du prochain SROS.

S'agissant des critères aidant au choix d'un octroi d'autorisation, M. ALBARRAZIN demande s'il y a plus de besoin de soins dans les quartiers Nord de Marseille.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC rappelle que les quartiers Nord, en grande difficulté, englobent une forte population qui ne se déplace pas.

Les patients de ces quartiers doivent pouvoir avoir accès aux soins.

Les deux établissements de proximité : l'Hôpital Nord et l'Hôpital Européen doivent donc être confortés. Il en est de même des radiologues libéraux qui participent au fonctionnement de ces équipements qu'il faut encourager pour éviter une désertification médicale.

S'agissant du dossier 2014 A 065 (et 2014 A 071 traité plus loin), M. VALLI remarque que 2 sociétés distinctes interviennent et déposent des dossiers de demandes.

Par ailleurs, M. VALLI remarque que, s'agissant de l'APHM, une autorisation d'IRM avait été donnée en 2011 et n'a toujours pas été mise en œuvre.

Pour le Dr GRANEL DE SOLIGNAC, ce regroupement des établissements Ambroise Paré et Paul Desbief est l'occasion, pour les radiologues, de travailler ensemble et de mettre en commun les équipements. Le fait qu'il y ait 2 sociétés ne change rien.

L'IRM d'une puissance de 3 tesla sur le site de l'Hôpital Nord n'a pas été installé.

Le délai d'installation des équipements est très important et l'APHM a fourni un échéancier pour les 14 demandes d'autorisations d'appareils d'imagerie médicale qu'il devra respecter.

M. SAMAMA félicite le Dr GRANEL DE SOLIGNAC pour le suivi des dossiers présentés.

M. SAMAMA demande quel est l'impact de la mise en place de l'IRM 3 tesla sur l'activité du scanner.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC confirme que l'installation de l'IRM va avoir une répercussion sur l'utilisation des autres équipements lourds.

Mais la situation de l'Hôpital Nord est telle que le besoin d'un scanner supplémentaire existera encore.

M. DAVIN demande quelle est la logique de l'avis défavorable pour le scanner et de l'avis favorable pour l'IRM de l'hôpital privé Beauregard.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC rappelle que l'Hôpital privé Beauregard a des besoins spécifiques propres pour une IRM.

Il y aura donc sur ce site un IRM ostéo-articulaire et un IRM correspondant aux besoins spécifiques de l'établissement comme les urgences ou la cancérologie.

En préambule, M. MAURIZI va voter contre l'installation d'un IRM sur le site d'un établissement privé au nom de la FHP.

Pour lui, les établissements ont toujours été traités avec équité.

Il trouve dommage que l'ARS PACA ne tienne pas compte d'éléments qualitatifs. L'APHM est un centre hospitalier universitaire où les médecins sont formés.

M. MAURIZI souligne également la réorganisation en cours de l'APHM. L'installation d'un appareil peut prendre du temps. Le rééquilibrage Nord – Sud de Marseille est nécessaire.

S'agissant de la demande de l'Hôpital privé Clairval portant sur l'installation d'un scanner, M. MAURIZI juge le fonctionnement atypique de cet établissement de haut niveau médical.

Le scanner installé dans l'établissement ne peut être utilisé car la réglementation ne le permet pas. Ce n'est pas un établissement de proximité.

Le rééquilibrage est nécessaire mais M. MAURIZI aurait souhaité que l'Hôpital privé Clairval puisse obtenir cette autorisation.

M. DALMAS soutient le dossier déposé par l'Hôpital privé Clairval au regard des éléments présentés et notamment en cancérologie, même si son soutien gêne les intérêts de l'Hôpital Européen.

M. DESCAMPS trouve inopportun de se baser sur des critères sociaux pour donner un avis ; les malades sont dans tous les quartiers. Il n'est non plus facile d'aller à l'Hôpital privé Clairval.

La difficulté sociale se trouve bien évidemment dans les quartiers nord mais aussi dans les quartiers sud où il y a aussi de nombreux ressortissants de la CMU.

Le scanner ne fonctionne qu'à 50 % et la réglementation empêche de le faire fonctionner à 100 %.

M. BOUFFIES rappelle qu'il n'y a pas que des critères sociaux.

Il était nécessaire de faire un arbitrage ; 5 dossiers ont été déposés.

M. BOUFFIES suivra l'avis du rapporteur. Il n'y a que 3 autorisations disponibles et une réglementation à respecter.

On ne peut dissocier le dossier de l'Hôpital privé Clairval des autres dossiers présentés.

M. POUDEX remarque le scanner est déjà installé sur le site de l'hôpital privé Clairval.

Départ de M. Trémoulet

2014 A 068	Demande d'installation d'un appareil scanographe	d'autorisation d'un appareil	SA Hôpital privé Marseille-Beauregard-Vert Coteau 12 impasse du Lido 13012 Marseille	Hôpital privé Marseille-Beauregard-Vert Coteau 12 impasse du Lido 13012 Marseille
------------	--	------------------------------	--	---

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis défavorable
Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 31
Abstentions : 9
Défavorables : 22
Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

Sortie de M. Dalmas

2014 A 065	Demande d'installation d'un appareil scanographe	d'autorisation d'un appareil	SARL Sud Santé Imagerie 6 rue Désirée Clary 13003 Marseille	Hôpital Européen 6 rue Désirée Clary 13331 Marseille cedex 3
------------	--	------------------------------	---	--

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 30
Abstentions : 0
Défavorables : 0
Favorables : 30

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Retour de M. Dalmas

Sortie de M. Escojido

2014 A 070	Demande d'installation d'un appareil scanographe	d'autorisation d'un appareil	SAS Imagerie de Clairval 317 boulevard du Redon 13009 Marseille	Hôpital privé Clairval 317 boulevard du Redon 13009 Marseille
------------	--	------------------------------	---	---

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis défavorable
Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 30
Abstentions : 7
Défavorables : 6
Favorables : 17

Le promoteur de l'Hôpital Clairval vient présenter son dossier devant la CSOS.

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Sortie de Messieurs Budet et Le Pennetier

2014 A 072	Demande d'installation d'un appareil scanographe	d'autorisation d'un appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	--	------------------------------	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 29
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 29

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

2014 A 073	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil scanographe		Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 15
------------	---	--	--	--

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 29
 Abstentions : 0
 Défavorables : 1
 Favorables : 28

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente le volet Imagerie médicale du SROS et les territoires concernés (document joint en annexe).

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente les dossiers 2014 A 069, 2014 A 071, 2014 A 064, 2014 A 067, 2014 A 063, 2014 A 066 simultanément.

Les dossiers seront votés en suivant.

M. ESCOJIDO reprend la présidence de la CSOS.

M. MAURIZI remarque que le Dr GRANEL DE SOLIGNAC a bien réparti les besoins sur le territoire. Pour ce qui est du dossier de l'Hôpital privé Beauregard, il votera contre l'avis du rapporteur et donnera son vote au dossier de l'Hôpital Européen, qui est le regroupement de 2 établissements.

Sur l'agglomération de Marseille, la restructuration n'est pas allée assez loin. Les acteurs de santé ne se sont pas donnés les moyens de améliorer l'offre de soins.

Le secteur privé n'anticipe pas assez ; il y a trop d'établissements.

Les acteurs publics sont entrés dans une vaste réorganisation.

M. MAURIZI remarque que le dossier de Beauregard ne permet pas de comprendre l'organisation proposée par cet établissement.

La place du projet médical inscrit dans un projet de territoire doit être un critère d'octroi de l'autorisation.

M. MALATERRE intervient en faveur de l'installation d'un IRM sur le site de l'hôpital Européen. L'hôpital Européen répond aux besoins des quartiers nord. Le taux de CMU est important (20%).

M. MALATERRE pense qu'en présence de deux demandes légitimement recevables, et dans la mesure où 1 seule autorisation est possible, l'ordre de priorité obligera à émettre un avis défavorable sur l'un des deux dossiers, celui de l'hôpital privé de Marseille, Beauregard, en l'occurrence.

Il n'y a aucune ouverture aux radiologues des quartiers Nord. Pour M. MALATERRE, l'ordre de priorité est l'hôpital Européen puis l'établissement privé Beauregard.

Il n'y a aucune ouverture aux radiologues libéraux. Pour lui, l'ordre de priorité est l'Hôpital public puis l'établissement privé Beauregard.

M. POUDEX demande s'il y a une relocalisation prévue pour l'Hôpital privé Beauregard.

M. MALATERRE confirme que, selon des informations communiquées, le promoteur a un projet de relocalisation sur St Barnabé.

M. MAURIZI rappelle que l'établissement a des problèmes et devra se restructurer.

**Départ de Messieurs Sebbah, Albarrazin
Retour de Messieurs Budet et Le Penetier
Sortie de M. Schifano**

2014 A 069	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 Tesla	SA Hôpital privé Marseille- Beauregard- Vert Coteau 12 impasse du Lido 13012 Marseille	Hôpital privé Marseille- Beauregard- Vert Coteau 12 impasse du Lido 13012 Marseille
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 28

Abstentions : 5

Défavorables : 14

Favorables : 9

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

**Retour de M. Schifano
Sortie de M. Dalmas**

2014 A 071	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SA Société pour le Développement de l'Imagerie Médicale 6 rue Désirée Clary 13003 MARSEILLE	Hopital Européen 6 rue Désirée Clary 13331 Marseille cedex 3
------------	--	---	--

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis défavorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 28

Abstentions : 4

Défavorables : 3

Favorables : 21

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Retour de M. Dalmas

2014 A 064	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	Institut Paoli-Calmettes Centre de lutte contre le Cancer 232 boulevard Sainte Marguerite 13009 Marseille	Institut Paoli-Calmettes Centre de lutte contre le Cancer 232 boulevard Sainte Marguerite 13009 Marseille
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 29
 Abstentions : 1
 Défavorables : 0
 Favorables : 28

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Sortie de Messieurs Budet et Le Pennetier

2014 A 067	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 3 Tesla	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 27
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 27

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Retour de Messieurs Budet et Le Pennetier

2014 A 063	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SA Hôpital Privé La Casamance 33 boulevard des Farigoules 13400 Aubagne	Hôpital Privé La Casamance 33 boulevard des Farigoules 13400 Aubagne
------------	--	---	--

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis défavorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 29
 Abstentions : 4
 Défavorables : 21
 Favorables : 4

M. MAURIZI vote contre l'avis du rapporteur pour suivre ses adhérents.

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

2014 A 066	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SELARL RESONANCE V NORD IRM de Marignane Clinique Générale de Marignane Avenue du Général Salan BP 3 13724 Marignane cedex	Clinique de Marignane Service d'imagerie médicale Avenue du Général Salan BP 3 13724 Marignane cedex
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 29

Abstentions : 4

Défavorables : 0

Favorables : 25

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente le volet Imagerie médicale du SROS et les territoires concernés (document joint en annexe).

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC présente simultanément les dossiers 2014 A 074, 2014 A 75, 2014 A 076, 2014 A 077, 2014 A 078, 2014 A 079 2014 A 080 et 2014 A 081.

Les dossiers seront votés en suivant.

M. MALATERRE est ravi que l'avis porté par le rapporteur sur la demande d'autorisation d'installation d'un IRM sur le site du Centre hospitalier intercommunal de Toulon/La Seyne sur Mer (CHITS) soit devenu favorable.

Cet hôpital n'a qu'un IRM et assure la prise en charge des urgences, AVC. Il est l'établissement de référence du territoire dont la montée en charge se poursuit. L'arrivée de cet appareil va permettre de désengorger l'activité.

Selon lui, l'ordre de priorité sur le territoire passe par un avis favorable sur le dossier du CHITS et non sur Saint-Jean.

De même, le dossier de la Clinique du Cap d'Or est justifiable d'un avis favorable.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC remarque que le dossier initial présenté par le CHITS était difficilement exploitable.

M. MALATERRE pense qu'il faut un service attractif de radiologie. Il y a 28 radiologues libéraux prêts à intervenir sur cet IRM. Ce service est un service formateur pour les jeunes radiologues.

M. COLLOT pense qu'il faut donner les moyens de fonctionner au CHITS.

M. COLLOT remarque que l'IRM accordé à la Clinique Sainte Marguerite qui fait partie du même groupe que la clinique Saint Jean n'a pas encore été installé.

M. BUDET suit l'avis du rapporteur sur le dossier du CHITS.

Pour lui, il y a 2 points négatifs cependant : les difficultés concernant le recrutement des effectifs de radiologues et le retard dans la mise en œuvre de cet équipement.

M. BUDET note que l'établissement s'engage à mettre en œuvre l'équipement dans un délai de 9 mois.

M. MAURIZI souligne que le dossier du CHITS est un très bon dossier.

Il félicite le Dr GRANEL DE SOLIGNAC qui a su donner des éléments objectifs à la CSOS pour voter le dossier.

M. DAVIN se demande si le rapporteur n'aurait pas du annoncer que l'avis avait évolué.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC souligne que le délai donné au rapporteur pour étudier le dossier est court et que la lettre de constitution du GIE adressée par le CHITS n'est arrivée que le vendredi précédent la CSOS.

**Départ de Mesdames Cousteau et Covés
Départ de Messieurs Schifano, Descamps, Martin et Solé**

2014 A 074	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 Tesla	Centre hospitalier intercommunal de Toulon/La Seyne sur Mer 54 avenue Sainte Claire Deville - CS 31412 83056 Toulon cedex	Centre hospitalier intercommunal de Toulon/La Seyne sur Mer Hôpital Sainte Musse 54 avenue Sainte Claire Deville - CS 31412 83056 Toulon cedex
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 23
Abstentions : 0
Défavorables : 0
Favorables : 23

Le promoteur du CHITS présente le dossier devant la CSOS.

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Sortie de Mme Dostert Beaurain

2014 A 075	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique nucléaire d'une puissance de 1,5 tesla	SAS Clinique du Cap d'Or 1361 avenue des Anciens Combattants d'Indochine CS 10203 83507 La Seyne Sur Mer	Clinique du Cap d'Or 1361 avenue des Anciens Combattants d'Indochine CS 10203 83507 La Seyne Sur Mer
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 22
Abstentions : 0
Défavorables : 0
Favorables : 22

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

Retour de Mme Dostert Beaurain

2014 A 076	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SAS Scanner Polyclinique Draguignan 345 avenue Pierre Brossolette 83300 Draguignan	Polyclinique Notre Dame 345 avenue Pierre Brossolette 83300 Draguignan
------------	--	---	--

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis défavorable

Votants : 23
Abstentions : 2
Défavorables : 21
Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

2014 A 077	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SCM Union Radiologique du Var 56 avenue Maréchal Foch 83000 Toulon	Scanner Foch SCM Union Radiologique du Var Centre Georges Bernardin 56 boulevard Maréchal Foch 83000 Toulon
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis défavorable

Votants : 23
 Abstentions : 0
 Défavorables : 23
 Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable à l'unanimité

**

2014 A 078	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	GIE Var Ouest IRM Scanner Quartier Darboussan 203 chemin de Faveyrolles BP 121 83192 Ollioules cedex	Polyclinique Mutualiste Malartic Quartier Darboussan 203 chemin de Faveyrolles BP 221 83192 Ollioules cedex
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis défavorable

Votants : 23
 Abstentions : 2
 Défavorables : 21
 Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

2014 A 079	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SA Clinique Saint Jean Groupe Sainte Marguerite 1 avenue Georges Bizet 83000 Toulon	Clinique Saint Jean 1 avenue Georges Bizet 83000 Toulon
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis défavorable

Votants : 23
 Abstentions : 0
 Défavorables : 23
 Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable à l'unanimité

**

2014 A 080	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 tesla	SA Clinique Saint Roch Groupe Sainte Marguerite 99 avenue Saint Roch 83000 Toulon	Clinique Saint Roch 99 avenue Saint Roch 83000 Toulon
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis défavorable

Votants : 23
 Abstentions : 0
 Défavorables : 23
 Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable à l'unanimité

**

2014 A 081	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique d'une puissance de 1,5 Tesla	GIE Imagerie Pôle de Santé Gassin Pôle de Santé du Golfe de Saint Tropez RD 559 Rond Point Général Diégo Brosset 83580 Gassin	Centre hospitalier de Saint Tropez Pôle de Santé du Golfe de Saint Tropez RD 559 Rond Point du Général Diégo Brosset 83580 Gassin
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 23
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 23

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

Départ de Mme Guagliardo
Départ de Messieurs Valli, Paquis, Poudenx
Sortie de Mme Dostert Beurain

2014 A 082	Demande d'autorisation d'installation d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique nucléaire d'une puissance de 1,5 Tesla	SAS Clinique Rhône Durance 1750 Chemin du Lavarin CS 20844 84082 AVIGNON Cedex 9	Clinique Rhône Durance 1750 Chemin du Lavarin CS 20844 84082 AVIGNON Cedex 9
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis défavorable

Votants : 18
 Abstentions : 0
 Défavorables : 17
 Favorables : 1

Les dossiers 2014 A 082 et 2014 A 083 sont présentés ensemble par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC.
 Les dossiers seront votés en suivant.

M. SAMAMA trouve dommage que l'on empêche, pour des raisons géographiques, le développement d'une activité de l'IRM cardiaque sur le site de la Clinique Rhône Durance.

Le Dr GRANEL DE SOLIGNAC précise que les radiologues libéraux portent cette demande de la Clinique Capio Fonvert. Ces radiologues travaillent à la Clinique Urbain V.

Le critère géographique est un critère à retenir. La traversée d'Avignon est difficile.

Avis de la CSOS : Avis défavorable

**

Retour de Mme Dostert Beaurain

2014 A 083	Demande d'installation d'imagerie magnétique d'une puissance de 1,5 Tesla	d'autorisation d'un appareil par résonance	SAS IRM Avignon Nord Clinique Capio Fontvert Avignon Nord 235 avenue Louis Pasteur 84700 Sorgues	Clinique Capio Fontvert Avignon Nord 235 avenue Louis Pasteur 84700 Sorgues
------------	---	--	--	--

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 19
 Abstentions : 1
 Défavorables : 1
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

Départ de Messieurs Le Gall et Jardin

2014 A 084	Demande de remplacement d'imagerie magnétique de type Achieva, d'une puissance de 1,5 tesla par un appareil de même puissance	d'autorisation de remplacement d'un appareil par résonance	Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud 1 place Auguste Muret 05007 Gap cedex	Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud - Site de Gap Service d'Imagerie médicale 1 place Auguste Muret BP 101 05007 Gap cedex
------------	---	--	---	--

Rapporteur : Dr BLANCHET - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 085	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque SIEMENS, type SOMATOM SENSATION 64, numéro 54142	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 15
------------	---	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 086	Demande d'autorisation de remplacement d'une Gamma Caméra de type TEMP (tomographe par émission mono photonique double tête) n° 9151 de type E. CAM, de marque SIEMENS par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 15
------------	---	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 087	Demande d'autorisation de remplacement d'une Gamma Caméra de type TEMP (tomographe par émission mono photonique double tête) numéro 07533 de type E. CAM, de marque SIEMENS par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 15
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 088	Demande d'autorisation de remplacement d'une Gamma Caméra de type TEMP (tomographe par émission mono photonique double tête) n° SN 07598 de type E. CAM, de marque SIEMENS par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	---	--	---

Rapporteur : Dr GRANDEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 089	Demande d'autorisation de remplacement d'un tomographe à émission de positons de marque GENERAL ELECTRIC MEDICAL SYSTEMS, de type DISCOVERY ST, n° M40480142 par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	---	--	---

Rapporteur : Dr GRANDEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

Sortie de M. Budet

2014 A 090	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque SIEMENS, type SOMATOM Définition, n° 60115 par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GRANDEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 091	Demande de remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique de marque PHILIPS, de type INTERA, numéro 10172, d'une puissance de 1,5 Tesla par un appareil de même puissance	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Sainte Marguerite 270 boulevard de Sainte Marguerite 13009 Marseille
------------	---	--	--

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 092	Demande de remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique de marque PHILIPS, modèle INTERA Dual Nova, d'une puissance de 1,5 Tesla par un appareil de même puissance	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Timone 264 rue Saint Pierre 13005 Marseille
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 093	Demande de remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique de marque SIEMENS Symphony Maestro, d'une puissance de 1,5 Tesla, numéro de série 37024, par un appareil de même puissance	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 15
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GRANEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 094	Demande de remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique de marque PHILIPS INTERA, modèle ACHIEVA, d'une puissance de 1,5 Tesla, numéro de série 20110 par un appareil de même puissance	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Conception 147 boulevard Baille 13385 Marseille cedex 05
------------	---	--	--

Rapporteur : Dr GRANDEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 095	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque SIEMENS SENSATION SOMATOM 64, n° S027677 par un nouvel appareil	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille 80 rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Hôpital de la Conception 147 boulevard Baille 13385 Marseille cedex 05
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GRANDEL DE SOLIGNAC - Avis favorable

Votants : 16
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 16

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

Retour de M. Budet

2014 A 096	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque TOSHIBA, de type AQUILION 64, par un nouvel appareil	Centre hospitalier Edmond Garçin 179 avenue des Sœurs Gastine BP 61360 13677 Aubagne cedex	Centre hospitalier Edmond Garçin 179 avenue des Sœurs Gastine BP 61360 13677 Aubagne cedex
------------	---	---	---

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANDEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 097	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque GENERAL ELECTRIC, type Lightspeed 16 VCT SELECT (classe 3) 32 barrettes, numéro d'identification 20516YC 1, par un nouvel appareil	SA Hôpital Privé La Casamance 33 boulevard des Farigoules 13400 Aubagne	Hôpital Privé La Casamance 33 boulevard des Farigoules 13400 Aubagne
------------	---	---	--

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 098	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque SIEMENS, type SOMATOM définition Flash par un nouvel appareil	Association Hôpital Saint Joseph de Marseille 26 boulevard de Louvain 13285 Marseille cedex 08	Hôpital Saint Joseph 26 boulevard de Louvain 13285 Marseille cedex 08
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 099	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque General Electric, modèle Lightspeed plus, n° de série 310682 CNO classe 3 par un appareil scanographe de classe III	SELARL Scanner de l'Etang de Berre Montée de la Clinique Route de Martigues 13800 Istres	Clinique de l'Etang de l'Olivier 4 rue Carpentier 13800 Istres
------------	--	---	--

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 100	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque GENERAL ELECTRIC, de type BRIGHTSPEED ELITE (classe 3) par un nouvel appareil	SAS Imagerie Résidence du Parc 16 rue Gaston Berger CS 90131 13387 Marseille cedex 10	Hôpital privé Résidence du Parc 16 rue Gaston Berger CS 90131 13387 Marseille cedex 10
------------	--	--	---

Rapporteur : Dr GUILLEMIN - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANDEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 101	Demande de remplacement du scanner de marque SIEMENS de type SOMATOM SENSATION 64 n° de série 55190 par un nouvel appareil	SA Clinique VERT COTEAU 96 avenue des Caillols 13012 MARSEILLE	Clinique VERT COTEAU 96 avenue des Caillols 13012 MARSEILLE
------------	--	---	--

Rapporteur : Dr SEGOND - Avis favorable

Dossier présenté en séance par le Dr GRANDEL DE SOLIGNAC

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 102	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque PHILIPS type brillance CT 16-16 barrettes, de classe 3 par un nouvel appareil	SAS Clinique du Cap d'Or 1361 avenue des Anciens Combattants d'Indochine - CS 10203 83507 La Seyne Sur Mer	Clinique du Cap d'Or 1361 avenue des Anciens Combattants d'Indochine - CS 10203 83507 La Seyne Sur Mer
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 103	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de marque GENERAL ELECTRIC, de type BRIGHTSPEED ELITE (classe 3) par un nouvel appareil	GIE Centre de Scanographie du Golfe de Saint Tropez Centre d'Imagerie du Pôle de Santé du Golfe de Saint Tropez RD 559 Rond Point du général Diégo Brosset 83580 Gassin	Centre hospitalier de Saint Tropez Pôle de Santé du Golfe de Saint Tropez RD 559 Rond Point du Général Diégo Brosset 83580 Gassin
------------	--	---	---

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 104	Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil scanographe de classe 3, de marque GENERAL ELECTRIC, n° identification 13486 YC 6, par un nouvel appareil	Centre hospitalier Jean Marcel de Brignoles Boulevard Joseph Monnier CS 10301 83175 Brignoles cedex	Centre hospitalier Jean Marcel de Brignoles Boulevard Joseph Monnier CS 10301 83175 Brignoles cedex
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr GIUNTA - Avis favorable

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 055	Demande d'autorisation de transfert géographique de l'autorisation d'exercer l'activité d'assistance médicale à la procréation pour la préparation et la conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	SELAS Laboratoire d'analyses de biologie médicale JS.BIO 87 boulevard Rabatau 13008 Marseille	Laboratoire JS BIO Langlais 7 avenue de Saint-Julien 13012 Marseille
------------	--	---	---

Rapporteur : Mme ROVELLO – Avis favorable

Votants : 17
 Abstentions : 0
 Défavorables : 0
 Favorables : 17

Avis de la CSOS : Avis favorable à l'unanimité

**

2014 A 057	Demande d'autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation sous la modalité de prise en charge spécialisée des affections de la personne âgée polyopathologique dépendante ou à risque de dépendance en hospitalisation complète	SARL Société Nouvelle Clinique du Château de Florans Place Louis Auguste de Forbin 13640 La Roque d'Anthéron	Clinique du Château de Florans Place Louis Auguste de Forbin 13640 La Roque d'Anthéron
------------	--	--	--

Rapporteur : Dr SEGOND – Avis défavorable
Dossier présenté en séance par Mme GERMAIN

Votants : 17
Abstentions : 0
Défavorables : 17
Favorables : 0

Avis de la CSOS : Avis défavorable à l'unanimité

**

Sortie de Messieurs Budet et Le Penetier

2014 A 056	Demande de transfert géographique de l'autorisation de soins de suite et de réadaptation sous la modalité de prise en charge spécialisée à titre exclusif dans les affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien pour enfants de 6 à 18 ans en hospitalisation de jour sur le site de l'Hôpital Le Relais-Serena	SAS Maison de régime Saint-Jean 1 bis avenue des Alouettes 83320 Carqueiranne	Unité Méditerranéenne de Nutrition de Marseille Hôpital Le Relais-Serena 243 boulevard de Sainte Marguerite 13009 Marseille
------------	---	---	--

Rapporteur : M. CANTA – Avis favorable
Dossier présenté en séance par Mme POGAM

Votants : 15
Abstentions : 1
Défavorables : 0
Favorables : 14

Mme JULLIEN souligne le problème du manque de places en pédopsychiatrie à Marseille.
Mme POGAM rappelle qu'il s'agit d'un simple transfert d'activité, une installation temporaire sans réduction de capacité.

M. MAURIZI pense que ce projet de transfert de l'activité à Marseille est lourd et aboutira.

Avis de la CSOS : Avis favorable

**

**Retour de Messieurs Budet et Le Penetier
Sortie de Mme Dostert Beaurain**

2014 A 054	Demande d'autorisation d'activité de soins de traitement du cancer sous la modalité de chirurgie carcinologique pour la spécialité soumise à seuil concernant les pathologies urologiques	SAS Clinique Jeanne d'Arc 7 rue Nicolas Saboly CS 70194 13635 Arles cedex	Clinique Jeanne d'Arc 7 rue Nicolas Saboly CS 70194 13635 Arles cedex
------------	---	--	--

Rapporteur : Dr JACQUEME – Avis défavorable



Votants : 16
Abstentions : 0
Défavorables : 16
Favorables : 0

M. MAURIZI suivra l'avis du rapporteur même s'il s'agit là d'un adhérent.

Il n'y a qu'un seul chirurgien. La clinique et le Centre hospitalier d'Arles ont signé une 1^{ère} convention sur la réanimation.

Arles est une ville pauvre, la solution n'étant pas d'envoyer les patients dans d'autres villes.

Il y a un nouveau directeur à la clinique.

M. MAURIZI souligne que l'urologue du Centre hospitalier d'Arles va prochainement partir à la retraite et la difficulté de recrutement de praticiens spécialisés. Ces 2 établissements doivent pouvoir travailler ensemble sur un projet médical commun.

M. BOUFFIES précise que les deux établissements ont une activité complémentaire. Il faut bâtir un projet médical commun

Il pense que ce dossier ne peut être accepté en l'état.

Avis de la CSOS : Avis défavorable à l'unanimité

**

Sortie de Messieurs Budet et Le Pennetier

Retour de Mme Dostert Beaurain

Reconnaissance de besoins exceptionnels tenant à des situations d'urgence et d'impérieuse nécessité en matière de santé publique (article R. 6122-31 du code de la santé publique)	Département des Bouches-du-Rhône
--	----------------------------------

Rapporteur : Dr FALIP

Votants : 15
Abstentions : 0
Défavorables : 0
Favorables : 15

M. MAURIZI soutient cette demande en insistant sur la mission de service public remplie par l'hôpital public.

Avis de la CSOS : Avis favorable




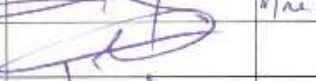



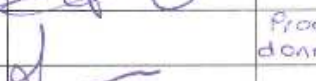

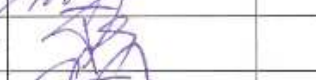

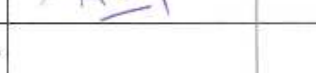

La séance est levée vers 18 heures.

Le président de la
Commission spécialisée de l'Organisation des soins

Pr Henri ESCOJIDO



Dénomination des collèges	Collège	CRSA	Titulaires	Emergence	Signature	Pouvoir	Suppléants ou représentants	Emergence	Signature
Président CS Organisation des soins	Présidence								
Vice-président CS Organisation des soins	Vice-président								
LISTE DES MEMBRES CSOS PAR ORDRE ALPHABETIQUE									
o) Organisations syndicales représentatives des médecins, assistants et professions libérales	4°	1	Pierre ALBARRAZIN, représentant du FUNAPL				Carence constatée		
a) Etablissements publics de soins	7°	1	Mohamed BENAÏSSA, président CME CH Apt	Présent			Bernard GARRIGOLS, président CME Aix-Perles		
a) Etablissements publics de santé	7°	1	José SCUFFIES, directeur CH de Pays d'Aix	Présent			Jean-Christophe ROUSSEAU, directeur du CH de la Dracône Draguignan	Excusé	
a) Etablissements publics de soins	7°	1	Jean-Michel BUDET, directeur général adjoint AF-IRM	Présent			Thierry ACQUER, délégué régional FHF PACA		
b) Associations de retraités et personnes âgées	2°	1	Jacques COLLOT, Association de retraités UNIR, Vice-président du CODERPA des Alpes Maritimes	Présent			Reviel DUMONT, Association des retraités UNIRC OS, Vice-président du CODERPA des Alpes Maritimes		
c) Membres des unions régionales des professionnels de santé	7°	1	Dominique COVES, présidente Fédération nationale des infirmiers URPS infirmières	Présente			Chantal SINIBALDI, présidente URPS Pédiatres-Podologues		
d) Association des personnes handicapées et de leurs familles, dont l'assoc. enfance handicapée	3°	1	Patrice DANDREIS, assoc. on les dupliés de l'enseignement public des Alpes Maritimes	Présent			Jean-Claude GRECO, directeur général d'ISATIS		
di Organismes de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé	6°	1	Serge DAVIN, président du CREA				Monique PITEAU DELORD, directrice du CREA		
ii) Organisations syndicales de salariés représentatives	4°	1	André DESCAMPS, secrétaire régional FO	Présent			Pierre TRICOMILLARD, secrétaire général -FO		
ii) Mutualité française	5°	1	Marc DEVOUGE, vice président de la mutualité française Provence Alpes Côte d'Azur				Jocelyne COUSTAU, représentante mutualité française PACA	Présente	
ii) Organisations professionnelles d'employeurs non-syndiqués	4°	5	Sophie DOSTERT BEAURMIE, représentante MEDEF PACA	Présente			Xavier VAILLANT, directeur régional MEDEF		
ii) Organisations syndicales de salariés représentatives	4°	1	En cours de renouvellement				En cours de renouvellement		
b) Etablissements privés de santé à but lucratif	7°	1	Hann ESCOUIDO, Président de la conférence régionale des CME de l'hospitalisation privée PACA	Présent			Paul STRCUMZA, Président de la CME du Centre de Dialyse Residence du Parc Marseille		
c) Etablissements privés de soins à but non lucratif	7°	1	Patrick GAILLET, directeur administratif Institut Amalut Izamp St Laurent du Var				Jean-Luc TALMAS, directeur Hôpital Européen de Marseille	Présent	
m) Services départementaux d'accueil et de secours	7°	1	En cours de renouvellement				Médéric Colonel Jacques BARBERIS, chef de service de santé et de secours médical, Service d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes	Excusé	
n) Association de personnes handicapées et de leurs familles dans les établissements publics de soins	2°	1	Pierre LAGIER, vice-président UNAPPF				Anne JULLIEN, bénévole Association HyperSupers - TDH France	Présente	

Dénomination des collèges	Collège	CRSA	Titulaires	Engagement	Signature	Pouvoir	Suppléants ou représentants	Engagement	Signature
a) Associations agréées représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique	2 ^e	1	Michel LECARPENTIER, UDAF 04, président C-SS PACA				Max JARDIN, administrateur UFG QUE CHOISIR Marseille	Présent	
a) Ordre des médecins	7 ^e	1	Jean-Luc LE GALL, président du Conseil régional de l'Ordre des Médecins	Présent			Marine GHOS, vice présidente du Conseil régional de l'Ordre des Médecins		
q) Ordres et professions	7 ^e	1	Olivier LE PENNETIER, président MG SAHM	Présent			Pauline BELEGOTI, membre du Bureau SAHM		
Réorganisateurs des conférences de territoire	5 ^e	1	Bernard MALATERRE, vice président de la CT 83, directeur centre Léon Bérard de Hyères	Présent		Procurateur pour M. RETANT-DOLE	Michel PERROT, membre de la CT 83, directeur du Centre Hospitalier Toulon Sainte Musse		
(I) Associations de permanence des soins	7 ^e	1	Jacques MARTIN, vice président de l'Association pour les urgences médicales des Bouches du Rhône (APUM 13)	Présent			Anne-Marc MEREL ROUX, secrétaire Générale de l'Association pour les urgences médicales des Bouches du Rhône (APUM 13)		
b) Etablissements privés de santé à but lucratif	7 ^e	1	Jean-Louis MAURIZI, PDG de la FHP Sud-est	Présent			Bernard BRINGAT, PDG Clinique St Georges Nice		
b) Centres de santé, maisons de santé et pôles de santé	7 ^e	1	Jean-Tierri MOURFEN, président de la Fédération régionale des maisons et pôles de santé				Lionel MICHEL, secrétaire de la FamasPACA		
a) Etablissements publics de santé	7 ^e	1	Philippe RAQUIS, PI CME CHU de Nice	Présent			Guy MOULIN, PI CME AP-HM		
b) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail branche A1-AP	5 ^e	1	Pascalie PILLEJIAN, directrice de cabinet à la direction générale	Présente			Pascal SERVENT, sous-directeur direction assurance maladie et action sociale		
c) Conseillers régionaux	1 ^e	1	Ladislav POLSKI, conseiller régional	Excusé			Christine MIRAUCHAUX, conseillère régionale		
c) Etablissements privés de santé à but non lucratif	7 ^e	1	Michel POUCENX, président CME Centre Lacassagne	Présent			Hervé PEGLIASSO, président de CME hôpital Européen		
e) Etablissements d'activités d'ostéopathe à domicile	7 ^e	1	Fabienne BRMANT-DOLE, déléguée régionale FNEHAD PACA, directrice de soins assistantes Marseille			Procurateur donnée à H. Malaterre	Pierre GULHAMAT, directeur de l'HADAR		
e) Membres des unions régionales des professionnels de santé	7 ^e	1	Philippe SAMAMA, médecin cardiologue, URPS ML PACA	Présent			Fabrice TEMPLIER, président URPS Ostéopistes		
f) Transcriteurs sanitaires	7 ^e	1	Thierry SCHIFANO, président FNTE				Anselme CABRITA, Vice Assistança	Présent	
e) Membres des unions régionales des professionnels de santé	7 ^e	5	Remy SESSAH, médecin généraliste URPS ML PACA	Présent			Bruno ROUSSET ROUVIERE, vice-président URPS Biologistes Médicaux		
f) Réseau de santé	7 ^e	5	Guy SEVOT, directeur du Réseau gérontologique Guidage	Présent			Mohammed GUENNOUN, directeur général C2S		
e) Membres des unions régionales des professionnels de santé	7 ^e	1	Robert SOLE, président URPS Chirurgiens Dentistes				Gérard BORDONE, président syndicats des Chirurgiens dentistes 06 CNSO	Présent	
a) Etablissements publics de santé	7 ^e	1	Dorota Lutz TORRES, présidente CME CH Edoard Toulouse Marseille	Excusée			Alain GAVALDAN, président CME CH Valvert		



Dénomination des collèges	Collège	CRSA	Titulaires	Emparagement	Signature	Pouvoir	Suppléants ou représentants	Emparagement	Signature
a) Organisations syndicales de salariés représentatives	4 ^e	1	Gaëtan TREMOULET, vice président de l'Union régionale CFTC	Présent			Jean-Louis SCHIANO, secrétaire général de l'Union régionale CFTC		
b) Médecin responsable SAMU/SMUR	7 ^e	1	François VALLI, Directeur médical du SAMU CE	Présent			Marina KRFTLY, Responsable du LF SMUR de Nice		
e) Organismes de l'observation de la santé, de l'enseignement et de recherche	6 ^e	1	Pierre VERGER, directeur adjoint de l'ORS PACA				Valérie CUAGLIARDO, responsable du pôle de l'ORS PACA	Présente	
b) Les SPCS ou représentants	1 ^e	1	Carence constatée				Carence constatée		
c) Groupements de communes	1 ^e	1	Carence constatée				Carence constatée		
d) Communes	1 ^e	1	Carence constatée				Carence constatée		
ii) Organisation syndicale représentative des médecins agréés	4 ^e	1	Carence constatée				Carence constatée		
iii) Organisation syndicale des médecins des EPS	7 ^e	1	Carence constatée				Carence constatée		
		1							
		1							